



---

**AVIS PUBLIC**

**Dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 de la Ville de Dollard-des-Ormeaux**

**AVIS** est donné de ce qui suit :

À sa séance qui se tiendra le 12 juin 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil, au 12001, boulevard De Salaberry, le Conseil entérinera des demandes de dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 aux fins de rendre les immeubles suivants conformes aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*:

**Immeuble affecté**

Bâtiment au 111, rue Sunshine  
No de cadastre: 2 262 506  
No de dossier: DM-128

**Nature de la dérogation**

Permettre un retrait arrière de  $\pm 1,02$  m ( $\pm 3$  pi 4 po) pour la piscine creusée au lieu du retrait arrière minimal de 1,52 m (5 pieds) et ce, uniquement pour la durée de vie utile de la piscine creusée.

**Immeuble affecté**

Bâtiment au 6, rue Bluejay  
No de cadastre: 1 325 993  
No de dossier: DM-129

**Nature de la dérogation**

Permettre un retrait arrière de 6,82 m ( $\pm 22$  pi 4 po) au lieu de 7,62 m (25 pi) et ce, uniquement pour la durée de vie utile du solarium 3-saisons.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à l'une de ces demandes au cours de cette séance.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 23 mai 2018.

SOPHIE VALOIS, Greffière